



La Ville de BUC (Yvelines – 6000 habitants)
Recrute, pour le Service de la Sécurité Publique
Un Agent de Surveillance de la Voie Publique
(Cadre C de la filière technique ou administrative)

Temps complet
Poste à pourvoir dès que possible

Située à moins de 10 minutes de la gare RER de Versailles-Chantiers, membre de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc (270 000 habitants), la Ville de Buc (6000 habitants) est une ville dynamique riche de son tissu économique (8000 emplois). Nichée dans un écrin de verdure aux portes de Paris, elle séduit grâce aux nombreux équipements sportifs, culturels, ses crèches, ses écoles et ses accueils de loisirs mais aussi sa ludothèque et bien d'autres services publics.

MISSIONS / ACTIVITES :

1. Protection des biens et des personnes (Prévention et surveillance) :

- o Prévention et surveillance aux abords des établissements scolaires (traversée sur passage piéton)

2. Relation de proximité avec la population

- o Accueil du public
- o Contacts avec la population, échanges de renseignements et d'informations, conseils

3. Police administrative

- o Compléter les différents registres (main courante, objets trouvés...)
- o Gérer les appels pour la mise en fourrière d'animaux errants/animaux morts
- o Rendre compte à l'autorité territoriale (réalisation d'écrits professionnels, rapports d'activités au Maire)

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS :

- Etre de nationalité française
- Port de l'uniforme
- Chaussures de sécurité, gilet pare-balles

PROFIL

Savoirs

- Connaissance des missions d'un ASVP telles que décrites dans les textes réglementaires,

Savoirs faire / Savoirs être

- Devoir de réserve, discrétion
- Sens du service public
- Etre à l'écoute des parents, des enfants, des usagers,
- Esprit d'équipe
- Savoir rendre compte
- Communiquer
- Capacité rédactionnelle
- Disponibilité
- Probité

SUJETIONS PARTICULIERES DU POSTE:

- Emploi à temps complet à raison de 37 heures par semaine
- Présence pendant les nocturnes le jeudi soir et sur le marché le samedi matin
- Déplacements fréquents sur la commune
- Disponibilité et présence aux fêtes, manifestations et commémorations de la Ville

REMUNERATION Rémunération statutaire – CNAS

Les candidatures, CV + lettre de motivation, doivent être adressées à Monsieur le Maire, 3 rue des Frères Robin, CS 90 236 - 78532 CEDEX ou par mail à mairie@mairie-buc.fr au plus tard le 31 mars 2021.

En l'absence de réponse à votre candidature, veuillez considérer que celle-ci n'aura pas été retenue.

Pour tout renseignement sur ce poste, contacter (Mme Céline CARNEVILLIER, adjointe de la responsable des ressources humaines, au 01.39.20.71.19 ou M WIOLAND Hervé Conseiller municipal Délégué à la sécurité et la sûreté, Correspondant défense, Correspondant sécurité routière au 07.80.90.40.87